

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Ahmed Draya. Adrar



Faculté des lettres et des langues

Département des lettres et de langue française

MEMOIRE DE MASTER

Intitulé :

**Le recours à la langue maternelle dans l'apprentissage de l'oral en
classe de cinquième année primaire à l'école
"El Imam El Hocine Ibn Ali " dans la wilaya d'Adrar**

Les membres de jury :

Président : M. Drissi Nadir

Rapporteur : M. Yousfi Chakib

Examineur : M. Khelladi Sid Ahmd

Réalisé par:

Abbes Nour El Houda

Année universitaire : 2017-2018

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

*À mes chers parents M.Abbes Benameur et
Mme.Ténnah Zineb, pour leur encouragement et*

Soutient

À M.Hadri Kamel,

La sublime TaTa Houria Soussi et

L'admirable Hind Ibrahim

Qui m'ont

Beaucoup aidé dans la réalisation de ce

Mémoire

À mes adorables sœurs : Sarah et Douaa

À mon chéri Larbi qui était toujours près de moi.

À mes chères amies : et surtout La belle Latifa

Remercîments

Je tiens à remercier en premier " ALLAH" le tous

Puissant pour son aide et sa bénédiction

Mes remerciements sont adressés à toutes personnes qui ont

*Contribué de près ou de loin à réaliser ce travail de
recherche.*

Plus particulièrement à mon encadreur M. Yousfi Chakib pour

Avoir porté une attention particulière à la qualité de ce travail.

Résumé :

Notre problématique de travail s'est penchée sur la question du recours à la langue maternelle et son impact sur l'acquisition de la langue française dans une classe de 5AP et cela à partir d'une séance de compréhension de l'oral. Pour appréhender cette étude nous devons préconiser dans un premier temps une approche théorique avec définitions des concepts clefs à savoir : langue source, langue mère, langue native, bi/plurilinguisme, emprunt, alternance codique, interférence et l'interlangue. Notre deuxième approche expérimentale, a ciblé une séance de compréhension orale dans une classe de 5AP avec deux consignes différentes dont l'une avec un recours à la langue maternelle et l'autre sans. Ce travail s'est fait dans le souci de valider et d'intégrer les outils théoriques pour apporter une réponse aux hypothèses et à la problématique posée.

Les mots clés : la langue maternelle – l'apprentissage - la compréhension orale.

Abstract:

Our work problem focused on the question of the use of the mother tongue and its impact on the acquisition of the French language in a class of 5AP and this from an oral comprehension session. To understand this study, we must first recommend a theoretical approach with definitions of key concepts namely: source language, mother tongue, mother tongue, bi / multilingualism, borrowing, codic alternation, interference and interlanguage. Our second experimental approach targeted a listening session in a 5AP class with two different instructions, one with a use of the mother tongue and the other without. This work has been done to validate and integrate theoretical tools to provide answers to hypotheses and problems.

Keywords: mother tongue - learning - oral comprehension.

ملخص :

من خلال العمل الذي تطرقنا إليه وضعنا إشكالية مفادها اللجوء إلى اللغة الأم وتأثيرها في بعض الوضعيات التي يصعب فهمها في حصة الفهم الشفوي لدى تلاميذ قسم الخامسة ابتدائي. من أجل ذلك اتبعنا الخطوات التالية: أولاً المقارنة النظرية لتعريف بعض المصطلحات الخاصة بالموضوع مثل: اللغة المصدر، اللغة الأم، اللغة الأم، ثنائية اللغة / تعدد اللغات، والاقتران والتداخل. ثانياً المقارنة التطبيقية و التي تضمنت تعليمتين مختلفتين في حصة التعبير الشفوي مع تلاميذ القسم المذكور أعلاه الأولى نصت على اللجوء إلى اللغة إلام أما الثانية فكانت بدونها. وهذا بهدف الإجابة على الفرضيات و الإشكالية المطروحة.

الكلمات المفتاحية : اللغة الأم – التعلم – الفهم الشفوي

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères en Algérie Il s'intéresse à l'enseignement du français chez les apprenants du cycle primaire "cinquième année" et au recours à la langue maternelle sollicitée pour son apprentissage. Certes l'enseignant trouve de nombreuses difficultés à assurer son appropriation aux apprenants. Dans le but de faciliter les apprentissages et d'atteindre une meilleure compréhension celui-ci se réfugie dans la langue maternelle pour une explication adaptée à la situation problème qui ne peut se prononcer d'être neutre en raison d'idéologie tel qu'elle véhicule avec une culture, un mode de vie et des attitudes différents.. En Algérie ce contact de plusieurs langues crée un aspect particulier à savoir le bilinguisme comme antécédent de la colonisation et le plurilinguisme adopté comme ouverture culturelle sur le monde.

Notre problématique dans cette recherche consiste à savoir et à comprendre pourquoi existe-t-il un tel recours à la langue maternelle par nos enseignants pour assurer des apprentissages en langue cible? Cette méthode semble être considérée comme une stratégie d'enseignement du FLE au primaire. La question qui se pose est de savoir quel est son impact sur l'évolution des apprentissages et l'appropriation de cette langue ?

L'apprentissage concerne le plus souvent les situations formelles d'appropriations des langues, celles-ci sont alors enseignées dans un cadre institutionnel. La réponse à la problématique nous amène à réfléchir sur un certain nombre d'hypothèses:

- apprentissages se limite à un travail de traduction pour atteindre ses objectifs. Dans ce cas le recours est d'utiliser comme moyen pour faire évoluer l'apprentissage.
- Le recours à la langue maternelle pourrait affecter positivement l'apprentissage du français pour développer les situations de communication.

L'objectif de ce mémoire est dans un premier temps d'attirer l'attention sur les phénomènes liés à l'apprentissage d'une langue étrangère (FLE) chez les apprenants ayant des pré-requis et une acquisition de la langue maternelle. Et dans un deuxième temps, on va analyser l'impact de ce recours dans le domaine de l'oral.

Notre travail de recherche se divise en trois grands chapitres. Dans le premier chapitre nous allons aborder un aspect théorique sur ce contact de langues en Algérie à partir de la définition de quelques concepts pédagogique essentiels à la continuité de ce travail tel que: l'emprunt, les interférences, l'alternance codique et l'interlangue.

Quand à la deuxième, qui se consacre à la langue maternelle et ses différentes appellations dans la classe du FLE, nous allons présenter quelques concepts clefs qui ont une relation avec notre sujet comme la langue maternelle, la langue étrangère et nous allons essayer de distinguer la relation entre ces deux notions, ce travail s'inscrit toujours dans le cadre de la recherche parallèle des objectifs assignés par les enseignants et leurs compétences pour les assurer dans une situation de recours.

Dans le dernier chapitre, qui incarne la partie pratique pour valider nos hypothèses posé au préalable et qui cible un travail expérimental au sein d'une classe de cinquième année primaire répartis en deux groupes avec deux consignes différentes et réalisées avec un matériel identique (support, la durée, le lieu). Le premier groupe interdit tout moyen de communication par recours à la langue maternelle par contre le deuxième utilise celui-ci comme outil de communication pour débloquent et faciliter la parole. Dans un dernier temps, nous allons à partir des données recueillis exploiter les résultats et les analyser en l'asseyant de les intégrer dans le cadre de notre recherche.

Notre conclusion générale va essayer de faire la synthèse de notre travail en développant une analyse critique personnelle sur l'impact de ce recours dans une activité d'oral.

CHAPITRE I

Introduction

Dans le premier chapitre nous allons aborder le contact des langues en Algérie et l'enseignement du français. Et définir quelques concepts clefs tel que: l'emprunt, les interférences, l'alternance codique, et l'inter langue.

I. Définition du contact de langues en Algérie

Le contact de langues est défini comme la présence simultanée de plusieurs langues qui affectent la façon de parler chez l'individu. L'Algérie considérée comme un pays plurilingue comprend la coexistence avec plusieurs patois citant (l'arabe standard, l'arabe dialectal, le berbère avec ses variantes (chelhi,, kabyle, znaty, targui, chaoui, znagui, m'zabe) et les langues étrangères le français et l'anglais) cette mosaïque linguistique se caractérise par sa complexité et multiplicité. Ce contact de langues est dû l'influence de plusieurs civilisations qui sont marquées l'histoire algérienne comme (la civilisation phénicienne, byzantine, l'arabe, turque, français, ...)

I.1.la langue berbère

La langue berbère est parmi les langues qui existe en Algérie et particulièrement dans la wilaya d'Adrar puisque la composition de la population dans cette dernière est diverse on y trouve: les arabes, les targuis et les berbères, dispersés beaucoup plus dans les régions de (Charouine, Talmine, Timimoune, Bordj Badji Mokhtar).

La langue berbère "Tmazight" auparavant n'avait pas un statut officiel puis fut déclarée comme langue nationale par décret présidentiel le 08 avril 2002. Où elle est intégrée dans le système scolaire et enseignée dans les établissements à titre facultative.

I.2.La langue arabe

En Algérie, il existe deux variétés de l'arabe. La variété haute: c'est l'arabe standard ou classique, c'est la langue de la religion officielle et institutionnelle pour l'enseignement et l'administration. Variété basse: l'arabe dialectal c'est la langue de communication dans les lieux publiques: (la rue, le café, les stades) Elle sert à communiquer dans des situations informelles entre la famille et les amis. dans ce propos CHIBANE affirme que: " *malgré l'importance numérique de ces locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes*

*d'expression culturelles (le théâtre et le chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation "*¹

I.3.les langues étrangères

La langue française : est une langue étrangère imposée par le colonialisme elle garde un aspect officiel en Algérie. Le français est enseigné à partir de la troisième année primaire, et en y trouve également les pratiques langagières adoptées par une certaines catégorie de population du troisième âge ayant vécu la période coloniale.

La langue anglaise : c'est la deuxième langue en Algérie après de français, bien qu'elle occupe la première place dans le monde.

II. Le bi/plurilinguisme en Algérie

Le bilinguisme est la capacité à communiquer dans deux ou plusieurs langues couramment. La personne bilingue est défini par GROSJEAN : "*la personne qui a recours à deux ou plusieurs langues dans sa vie quotidienne contrairement à une croyance bien ancrée, les bilingues ont rarement une aisance équivalente dans leurs langues: certains parlent une langue mieux que l'autre, d'autre l'une des langues dans des situations spécifiques, d'autre encore peuvent seulement lire ou écrire l'une des langues qu'ils parlent.*"²

DUBOIS et ALI, ont défini le bilinguisme comme: "*une situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement [...] deux langues différentes.*"³

GUMPERZ, J,J estime que "*toute personne qui comprend et ou parle quotidiennement et sans difficulté deux langues différentes est une personne bilingue*"⁴

Selon GROSJEAN, le concept bilingue inclut "*les personnes qui se servent de deux ou plusieurs langues (ou dialectes) dans la vie de tous les jours*"²

Pour L.DABEN le bilingue est un sujet qui : "*possède une compétence minimale dans une des quatre habiletés : comprendre, parler, lire et écrire dans une langue autre que sa langue maternelle*"⁵

Les bi/plurilinguismes sont des personnes capables de communiquer en deux ou plusieurs langues (ou dialectes) dans la vie quotidienne, et qui possèdent une compétence à l'oral dans une langue, et une à l'écrit dans l' autre.

Les personnes qui parlent plusieurs langues avec un niveau de compétence différent dans chacune d'elles.

Les personnes qui maîtrisent parfaitement deux ou plusieurs langues GROSJEAN,F. ⁶

TABOURET KILLER a défini le bilinguisme/ plurilinguisme par : "*LE bilinguisme il faut entendre le fait général de toutes situations qui entraînent un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe.*"⁷

A. MARTINE pense qu'"il est nécessaire de redéfinir le terme bilinguisme: (emploi concurrent de deux idiomes par une même communauté) ne serait ce que pour exclure l'implication très répandue qu'il n'y a bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique des deux langues an cause "⁸

L'Algérie est un pays plurilingue et multiculturel, la langue est une marque d'identité cela veut dire que chaque langue véhicule un savoir et une culture qui s'applique dans la société algérienne comme l'arabe, le berbère et le français. Et SBAA dans son article sur la culture et le plurilinguisme en Algérie montre que "*l'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme sociale: arabe/conventionnel français/arabe algérien /tamazight. [...] les rôles et les fonctions de chaque langue dominante ou minoritaire. Dans le continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction*"⁹

En ce sens, le cercle des langues qui réagissent dans la société algérienne tel que l'arabe (dans sa forme classique et sa forme dialectal), le berbère et ces diverses variétés ainsi que le français, affirme que la situation linguistique en Algérie est une situation plurilingue très présent.

Le concept de bi/plurilinguisme en Algérie paraît complexe car il englobe trois types de plurilinguisme individuel, collectif et institutionnel.

"L'Algérie est un pays trilingue, elle a la chance d'ouvrir sur le monde trois fenêtres au lieu d'une, de pouvoir s'alimenter de trois cultures au lieu d'une seule. Mais cette chance a été dès le départ confisquée "¹⁰

III. L'enseignement du français en Algérie

La particularité de la situation sociolinguistique de l'Algérie affecte les pratiques langagières des élèves à l'école. Le français c'est la langue parlée et maîtrisée par la majorité d'algériens. Elle est apprise à l'école et ne présente pas de variantes orale /écrite comme l'arabe et tamazight .

Avec la parution des écoles privées l'usage du français s'élargit puisque le français est considéré comme la langue d'enseignement. La durée accordée à l'apprentissage des langues étrangères est équivalente à celui de la langue arabe.

Le niveau de la langue française en Algérie a connu une baisse considérable à cause de la politique d'arabisation qui a touché le système éducatif à partir des années 70 dans ce sens A.MARBOUR affirme en déclarant " *les apprenants d'aujourd'hui, le manieraient (le français) moins aisément que leurs aînés et il serait connu par eux comme une langue écrite et lu beaucoup plus que comme une langue parlée et pratiquée* "

Dans ce contexte MANAA, G déclare " *malgré la concurrence de l'arabe qui jouit de tous les privilèges [...] et du choix de l'anglais depuis peu avec le phénomène de la mondialisation et du développement de l'internet, de l'informatique [...] ; le français continue à occuper certains espaces et à conserver son rang de première langue étrangère.* "

Malgré la forte présence de la politique d'arabisation, le français est toujours présent dans le système scolaire algérien et notamment dans l'enseignement universitaire citant : les sciences médicales et les sciences technologiques.

Il nous est facile de constater, de prime d'abord que le développement chez le jeune apprenant est tributaire de, compétences de communication entreprises dans les visées d'interaction à l'oral (écouter/ parler) et à l'écrit (lire / écrire). Bien sûr toute cette démarche est sollicitée par la considération de notre sujet à un cycle particulier de l'enseignement/apprentissage du F.L.E, en l'occurrence le cycle primaire.

L'apprentissage de la langue amène l'apprenant à l'utiliser pour s'exprimer et faire évoluer ses compétences cognitifs qui vont lui offrir l'information et l'ouverture sur le monde; cette situation lui permettra d'atteindre un objectif recherché. L'apprenant à partir d'une diversification de supports dans audio/visuels sera capable de s'adapter à une situation de communication donnée.

IV. L'emprunt

La langue correspond à un système linguistique dont les composantes sont sémantiques, phonologiques, orthographiques, morphologiques et syntaxique. Et l'usage d'une langue dépend des situations de communications données et des personnes qui l'utilisent en prenant aussi en considération les représentations symboliques (croyances, perceptions, attitudes) qui influencent sur leurs pratiques langagières.

Le phénomène de l'emprunt est dû à d'un échange linguistique quand les langues empruntent à d'autres langues sans faire appel à la traduction. Le terme **emprunt** désigne à la fois l'acte d'emprunter et l'élément emprunté.

Le mécanisme de l'emprunt suppose des contacts entre les langues et entre les personnes. Un emprunt s'effectue par un locuteur individuel ou par un groupe. Certains sont ensuite adoptés par la langue, d'autres disparaissent.

*"L'emprunt est un acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue; élément (mot, tour) ainsi incorporé."*¹³

*"Il ya emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que le A ne connaissait pas; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunt."*¹⁴

L'emprunt ne porte pas seulement sur des termes lexicaux, mais aussi il peut affecter des termes grammaticaux.

-l'emprunt lexicale porte essentiellement sur le mot qui correspond à un emprunt intégral ou partiel d'une unité lexicale étrangère. Exemple: toubib, moudjahid, etc.

-L'emprunt syntaxique touche la construction des phrases exemple: calques de groupes verbaux.

V. Les interférences

Le contact d'une langue avec une autre provoque des situations d'interférence ou du transfère linguistique. Selon le dictionnaire linguistique *"on dit qu'il ya interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristiques de la langue B"*¹⁵

Cela veut dire que l'interférence se fait à partir d'une utilisation des caractéristiques d'une langue dans la pratique d'une autre langue.

D'après, URIEL WEINREICH *"le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'élément étranger dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble de système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines de vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc."*¹⁶

Autrement dit, l'interférence est le fait d'influencer une langue par une autre, comme l'influence de la langue maternelle sur l'acquisition de la langue étrangère. A partir de la définition d'Uriel Weinreich, nous arrivons à distinguer trois types d'interférences:

V.1.L'interférence phonétique

Quand se fait une influence au niveau de la prononciation de la langue maternelle sur l'apprentissage de la langue étrangère c'est une interférence phonétique. Selon, Blanc- Michel: *"Il ya une interférence phonétique lorsque un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre langue, elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'age adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étranger "*¹⁷

Cela veut dire que la difficulté de la prononciation de certains sons en langue étrangère et le résultat de l'influence de la langue maternelle. L'interlocuteur tombe dans l'interférence phonétique lors de la production langagière orale de la langue étrangère.

V.2.L'interférence lexicale

C'est le fait d'utiliser un mot qui appartient à une langue dans une autre langue et d'après, BLANC-MICHEL, *"on parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de l'autre langue."*¹⁸

V.3.L'interférence grammaticale

L'interférence grammaticale c'est l'utilisation des caractéristiques de la syntaxe, l'orthographe, la conjugaison, ... d'une langue dans une autre

Et BLANC-MICHEL estime que :*" l'interférence grammaticale suppose que le locuteur utilise dans une langue certaines structures de l'autre. Elle existe pour les aspects de la syntaxe: l'ordre, l'usage des pronoms, des déterminants, des prépositions, les accords, le temps ...etc."*¹⁹

VI.L'alternance codique

L'individu arrive à produire un discours bilingue quand il mélange ou parle deux langues à la fois, de passer d'une langue à une autre au sein de la même conversation. L'alternance codique peut être définie comme :*"des changements d'une langue à l'autre au cours de la conversation"*²⁰ EDWARD ET DEWAELE 2007:222

LUDI ET PY ont proposé une définition sur l'alternance codique :*" l'alternance codique est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants"*²¹

Pour J.J.GUMPERZ l'alternance codique est :*"la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents."*²²

EDWARDS ET DEWAELE soulignent que : *"l'alternance codique reflète la multi compétence En fait, "elle ne comporte pas un mélange de langue quelconque, mais elle est sujette à certaines règles et contraintes"*²³

Selon WEI EDWARDS ET DEWAELE, *" l'alternance codique implique la manipulation la manipulation habile des structures grammaticales de deux ou plusieurs langues qui se chevauchent, pratiquement sans aucun instant de combinaison grammaticalement incorrecte, quelle que soit la compétence linguistique du bilingue..."*²⁴

Donc, l'alternance codique en Algérie (français/ arabe/ berbère) c'est une manière de communication, qui permet d'exprimer spontanément ses pensées.

V.1.Les types d'alternance codique

L'alternance codique comprend des différentes formes:

- " l'alternance intralocuteur" c'est de passer d'une langue à l'autre.
- " l'alternance interlocuteur" quand un individu s'exprime dans une langue et un autre lui répond dans une autre langue.
- " l'alternance intraphrase" c'est l'existence de deux langues au sein d'une même phrase, appelée "mélange codique" ou "code –mixing".
- " l'alternance traductive" c'est la production d'une phrase qui appartient à une langue puis traduite dans une autre.
- " l'alternance continue" désigne le passage d'une langue à l'autre sans couper le fil de la conversation.

Alors, l'alternance se fait entre deux actes de paroles ou bien à l'intérieur d'un seul acte. Cela permet de distinguer deux types d'alternance codique qui se réalisent à l'intérieur d'un seul acte :

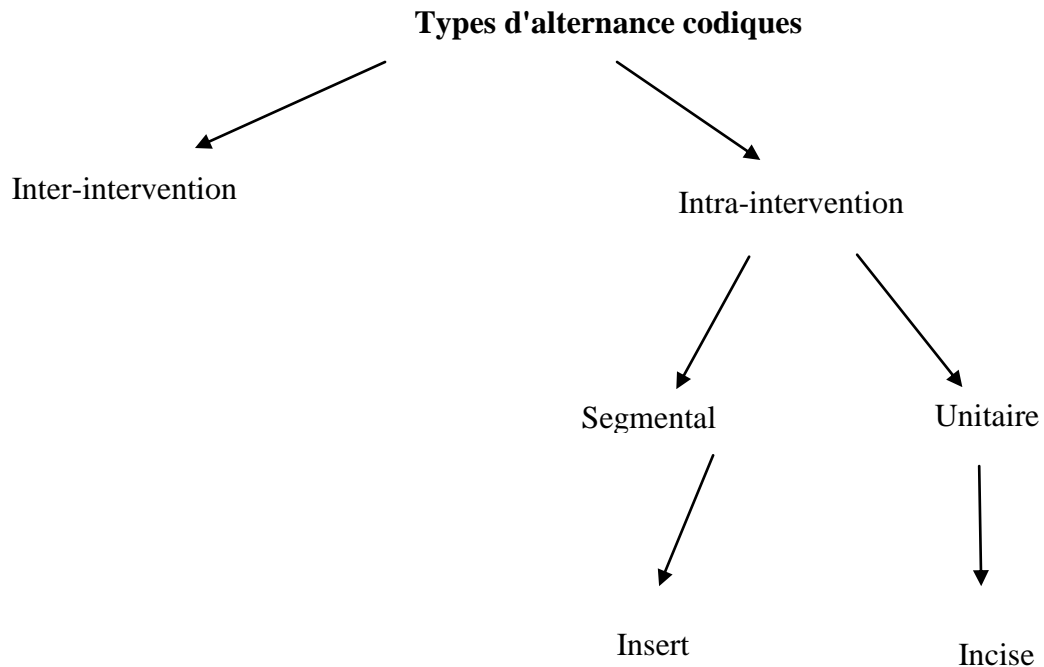
1-L'alternance segmentale, produit par le même sujet

2-L'alternance unitaire, réduite à un seul élément. Encore, il convient de distinguer deux types :

-Le premier, syntaxiquement intégré, appelé "incise" il relève de l'initiative individuelle et se rapproche de l'emprunt.

-Le second s'appelle "insert" concerne les tournures exclamatives fréquentes, par exemple, " je suis fatigué, wallah !". ("wallah !": exclamation traditionnelle chez les musulmans, équivalant de "je te jure ")

On peut donner un schéma explicatif montrant la classification des différents types mentionnés au dessus :



J.F .Hamers et M. Blanc Hamers, J, F et M.Blanc cité par Berghout Noujoud, sous la direction de Mr Drraji Yacine, in approche de l'alternance codique (cahoui-arabe dialectal-français) chez les étudiants d'origine berbérophone de la 1 ère année licence français de l'université de Batna, Décembre 2002.rappellent qu'on parle :"

-D'alternance intraphrastique quand les segments qui alternent sont des constituants de la même phrase.

-D'alternance extraphrastique lorsqu'il s'agit d'expression idiomatique figées.

En générale, les fonctions de l'alternance codique sont comme suit:

-La mise en relief de certaines informations, une tentative d'attirer l'attention du récepteur, de donner du poids à son explication, etc.

-Une fonction ludique : certaines alternances ont un ton humoristique, le locuteur joue avec les langues.

-Une fonction métaphorique

A partir de notre analyse, nous pouvons dire que l'apprentissage du français langue étrangère est tjrs accompagné par l'utilisation de la langue maternelle. Cette étude nous a permis d'affirmer quel est difficile de concevoir un apprentissage de la langue étrangère "le français" sans avoir recours à la langue maternelle.

VI.L'interlangue

Comme une première définition donnée au terme "interlangue" nous citons celle du K. Vogel, *«l'interlangue est la langue qui se forme chez un apprenant dans une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue cible, sans que coïncider totalement avec cette langue-cible (...)* »²⁶

A partir de cette définition, nous constatons que l'interlangue se définit comme l'apprentissage d'une langue étrangère et se fait généralement entre la langue maternelle et la langue cible donc c'est un code propre à l'apprenant. Bajard, E, estime que " quelqu'un qui apprend une langue étrangère (LE) possède une langue en ce sens que son activité langagière obéit à des règles, et que l'on par conséquent, en principe, la décrire en termes linguistiques"²⁷

L'une des premières recherches sur "l'interlangue" a été conduite par Selinker, chercheur attaché aux aspects linguistiques de l'apprentissage d'une langue étrangère par des adultes, avec l'élaboration du terme "interlanguage" (traduit par "interlangue" en français) pour rendre compte des connaissances intermédiaires des apprenants au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère.

Le phénomène d'interlangue est analysé par ADJMIAN comme suit:

"Dans une situation où l'apprenant tente de communiquer en langue-cible (c'est-à-dire au moyen de son interlangue), il aura tendance à simplifier, à schématiser les aspects de sa grammaire en évolution qui évoquent le plus de difficultés, qui bloquent la plus la communication." Ainsi, SELINKER a défini l'interlangue *"comme la variété de langue d'un bilingue non encore équilibré"*²⁸

A ce propos, l'interlangue est une notion fondamentale de l'apprentissage des langues par laquelle l'apprenant se construirait une sorte de grammaire provisoire, fondée sur l'identification de différences et de ressemblances à mi-chemin entre la langue cible et la langue source.

Selon ROBERT GALLISSANT "le concept d'interlangue recouvre toutes les étapes qui permettent à un apprenant de passer d'un état initial de langue étrangère- proche de sa langue maternelle- à un état final de cette même langue- état voisin de langue d'un natif "²⁹ .

Conclusion

L'objectif majeur de notre recherche se focalise sur la langue en premier lieu, comme un outil primordial de communication. Nous constatons que l'utilisation de plusieurs langues expose le citoyen algérien et place l'apprenant dans une situation de contacts de langues. Dans notre recherche la langue française est considérée comme "la langue étrangère" également au contact d'un bilinguisme qui met l'apprenant dans une situation de communication qui exige le passage d'une langue vers une autre pour atteindre une intégration dans cet échange communicatif.

Cet aspect théorique et en particulier la définition présentée de ces concepts dans un premier temps est une fenêtre d'aborder une étude technique pour la langue maternelle et ses différentes appellations chez les pédagogues, les didacticiens et dans seconde temps de réflexion sur l'impact de la langue maternelle dans l'apprentissage des langues étrangères et en particulier "le français".

CHAPITRE II

Introduction

Ce chapitre va se baser particulièrement sur ces deux notions : la langue maternelle et la langue étrangère, et surtout en analysant le degré de relation entre eux. Qui laisse surgir cet effet de recours dans une classe de FLE.

I. Qu' est-ce qu'une langue maternelle ?

Elle peut être définie comme le premier moyen de communication, acquise par l'apprenant dans son milieu social. Son apprentissage s'approprie d'une manière informelle à travers une écoute et un travail de répétition non structuré.

Ce concept a fait l'objet de plusieurs appellations à savoir :

I.1. La langue mère

Elle se définit comme une langue originelle c'est un point de départ, et la plus employée par le locuteur. Elle est parlée par la mère ou l'environnement parental et approuvée par un groupe ou une communauté.

I.2. La langue première

La notion de "langue première", et par opposition à la langue "seconde". Son appropriation se fait dès l'enfance et avant la scolarité.

I.3. La langue la mieux connue

La langue maternelle est acquise en famille, sa maîtrise entraîne le greffage des apprentissages d'autres langues.

I.4. La langue acquise de manière naturelle

L'acquisition de la langue maternelle se fait naturellement à travers ces trois points :

*L'apprentissage de la langue maternelle est spontané et ne fait l'objet d'une constitution structurée.

*La langue est transmise par le milieu social sans que l'apprentissage ne soit pas soumis à un cadre institutionnel "l'école".

*Grâce aux interactions immédiates de l'entourage familial, le locuteur apprend à produire et s'exprimer avec les autres.

I.5. La langue source

Cette langue peut être considérée également comme la langue maternelle

Elle est particulièrement utilisée par la linguistique contrastive puis par certains didacticiens.

*"La langue source est la langue dans laquelle le support pédagogique ou la ressource sont présentés"*³⁰.Linguanet-europa. Org

I.6. La langue native

La langue native est celle que l'individu comprend mieux par rapport aux autres langues qu'il connaît, c'est une langue parlée par les natifs du pays où la personne habite. Elle peut être définie aussi comme la première langue de contact.

II. Qu'est-ce qu'une langue étrangère

La langue étrangère est une langue non maternelle d'un individu, qui doit être apprise dans un cadre formel et institutionnel. BESSE estime qu' "*une langue seconde/ étrangère peut être caractérisée comme une langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et, souvent, après avoir été scolarisé dans celle-ci*"³¹. L'apprentissage d'une langue étrangère se fait à partir de la langue officielle de son pays. Elle doit respecter les normes linguistiques, sémantiques et phonétiques pour son appropriation.

Exemple actuellement la langue française reconnue comme langue officielle en Algérie.

De son tour Dabène a mentionné que certaines langues apparaissent alors aux sujets comme plus étrangère que d'autre, ce degré d'étrangeté variant à la fois dans le temps et dans l'espace.

III. la relation entre langue maternelle et langue étrangère

L'analyse de la relation entre la langue maternelle et la langue étrangère suscite actuellement une grande préoccupation de la part des linguistes, des pédagogues, des enseignants et d'autres experts dans la matière.

L'objectif commun est de définir et de délimiter le champ du recours d'une langue à une autre dans une situation de communication et en particulier dans l'enseignement/ apprentissage.

CHRISTIAN LUC mentionne que "*la langue maternelle est un catalogue de mots, la langue étrangère en est un second, en correspondance terme à terme avec le premier*"³²

Les relations entre la langue maternelle et la langue étrangère ont traversé l'histoire des méthodologies de l'enseignement des langues.

Premier point, **la méthodologie traditionnelle** dite aussi la méthode grammaire –traduction qui a duré jusqu'au XIX^e siècle. Elle comprend la langue comme un ensemble de règles et d'exception observables dans des phrases ou des textes, susceptible d'être rapprochées des règles de la langue de départ.

Cette méthodologie s'intéresse à la langue maternelle et en particulier la place du recours dans une classe de langue étrangère en ce qui concerne la communication, l'explication, et la

traduction. C'est à partir d'une réflexion sur la langue étrangère qu'on vise des compétences en langue maternelle.

Mais cette méthodologie a été rompue après l'apparition de **la méthodologie directe** dans le XX^e siècle qui s'inscrit dans la foulée des mouvements ou initiative de réforme contre la grammaire-traduction.

Cette méthodologie se base essentiellement sur la communication.

Selon la méthodologie directe, "*la langue maternelle dans la classe de langue étrangère a été plus au moins bannie*"³³ CAUSA 2002 elle ne joue aucun rôle bénéfique, par contre elle est apparue comme nuisible et parasitaire.

Donc le recours à la langue maternelle lors des apprentissages d'une langue étrangère soit perçu comme une entrave à son appropriation. Car il est évident que chaque langue possède ses propres normes d'apprentissage et ne peut s'apprendre que par elle-même.

Selon Daniel Coste, le refus de toute référence à la langue maternelle traduit sans doute une volonté d'approcher l'autre langue pour elle-même, dans toute son étrangeté.

Les trois fonctions de la langue maternelle seront, dès lors, assurées par d'autres moyens ou simplement éliminées:

-Le contenu sémantique sera véhiculé soit par d'autres relais issus de systèmes sémiotiques, en général extra-linguistique (images, mimiques, gestualité, etc. .), soit par le biais d'un discours explicatif paraphrastique en L.E. ;

-La description du système étranger se verra totalement ou partiellement exclue de l'activité pédagogique au profit de procédures reposant sur la manipulation plus au moins systématique de modèles ;

-La gestion pédagogique s'effectuera, en grand partie, à travers l'usage de L.E."

A cet effet, **la méthodologie audio-orale (MAO)**, a considéré que la pénétration de la langue maternelle lors de l'apprentissage de langue étrangère est une source d'interférences. Le but de la (MAO) était de parvenir à communiquer en langue étrangère, raison pour laquelle on visait les quatre habiletés afin de communiquer dans la vie de tous les jours.

Elle a néanmoins été la première à placer les moyens audiovisuels au centre du renouvellement méthodologique.

La langue maternelle s'est éliminée complètement dans une classe de langue étrangère avec l'apparition de **la méthodologie structuro-globale audiovisuelle (SGAV)**, cette méthodologie s'est évoluée à partir de la fin des années 50, en France, notamment avec Paul Rivenc et de Petar Guberina. Ils considèrent la langue comme "un ensemble acoustico-visuel

et que la prononciation est l'élément essentiel de l'enseignement d'une langue étrangère par conséquent tout recours à une langue ne peut que constituer un obstacle à son apprentissage. Tout en sachant qu'une langue n'est pas neutre mais véhicule un contenu idéologique fondée sur une culture particulière à celle-ci. Il serait donc difficile d'apprendre une langue et de réfléchir et d'intervenir à partir d'une autre. La méthodologie SGAV, constituait une révolution dans le domaine de la didactique des langues étrangères, d'une part, en intégrant les supports audio-visuels dans la classe, ce qui permettait à l'enseignant de recréer un environnement fictif (situation de parole) et d'autre part, en donnant la primauté à la langue parlée situationnelle (Stern1983), cette approche visait à apprendre une langue utilisée dans son contexte social.

Mais les contestations et les discussions ne tardèrent pas à surgir comme le souligne la méthode permet d'apprendre à communiquer rapidement dans des situations conventionnelles (salutations, diverses transactions, etc.) avec des natifs de la langue étrangère, mais elle ne permet pas de comprendre facilement les natifs quand ils parlent entre eux, ou quand ils s'expriment dans leurs médias.

En effet, la méthodologie SGAV, qui a introduit le matériel audiovisuel pour la première fois dans le contexte d'apprentissage des langues étrangères, matériel qui constituerait par la suite de base pour les supports multimédias de nos jours, a apporté un nouveau souffle à l'enseignement du français langue étrangère.

Actuellement, les orientations dans l'enseignement des langues étrangères commence à faire développer la place de la langue première en classe de langue étrangère et envisager autrement les relations entre les deux langues.

IV. Les compétences des enseignants en matière du FLE

L'objectif essentiel de l'enseignant est de toucher la réussite de ses élèves, à partir du savoir et l'enseignement bénéfique qu'il leurs fournit, et cela ne peut pas être réalisé qu'à travers les compétences et les capacités qu'il possède à l'oral ainsi qu'à l'écrit dans la matière de FLE. Pour cela il est important que les enseignants soient bien formés.

En ce qui concerne le rôle de l'enseignant, VALERIA CATALANO dit que : "*la matière Comprise dans le manuel ne constitue pas à elle seule une leçon de français. On peut la comparer à un ballon vide et plat. Le rôle du prof est de souffler dans le ballon jusqu'à ce qu'il devienne rond et léger, de l'envoyer aux élèves et de le rattraper quand les élèves le renvoient. Les principes didactiques suivants servent à donner du souffle au professeur.*"³⁴

A ce propos DABENE a montré aussi que :

- Les enseignants de la langue devraient être dotés d'outils leur permettant d'accéder à une connaissance approfondie de leur public, dans ses composantes culturelles autant que linguistiques ;

-les enseignants de la langue étrangère pourraient avantageusement ajouter à leur compétence celle de l'enseignement d'une autre langue étrangère, et de leur langue maternelle.

-Il faudra fournir à l'enseignant, outre les outils d'analyse du public, toute une panoplie d'instruments, pédagogique, adaptables à la variation des situations de contact de langues et de cultures."

Il faut que les outils apportés par l'enseignant soient adaptés par l'apprenant pour l'aider après à développer des relations positives avec les personnes.

L'apprenant doit être doté de ressources théoriques et sociales qui facilitent sa socialisation (préparer le citoyen de demain). D'où l'apport de la nouvelle pédagogie "³⁵ l'approche par les compétences" dont le but est de répondre à la préparation du profil de l'apprenant algérien telle qu'elle l'a défini.

V. Les objectifs de l'enseignant dans la classe du FLE

Nous devons distinguer la différence entre les objectifs généraux de l'apprentissage d'une langue étrangère et les objectifs spéciaux des cours qui dépendent du niveau des apprenants et du niveau qu'ils veulent atteindre (en référence à la pédagogie des objectifs).

Les objectifs généraux visés :

- Axer les apprentissages sur le triangle pédagogique.

-Les inciter à mobiliser leurs connaissances, un certain savoir passif, pour le mettre au service de l'analyse et de la réflexion en français. Analyse et réflexion orientées vers la Francophonie et leur pays d'origine.

-Evaluer et remédier aux manques et besoins après leur identification.

-Inscrire le FLE dans un cadre actuel et vivant.

-Diversifier et Valoriser les différents types de supports (articles de presse, documents audiovisuels, essais, interviews écrites et orales, tableaux, statistiques, chansons, publicités, caricatures, romans, poésies, jeux...) comme autant de médias de la langue et de la culture francophones.

-Développer le goût de la langue et de la culture orale et écrite.

-Valoriser les apprenants en reconnaissant la spécificité de leur statut (contexte socioculturel, générationnel, bilinguisme...) à travers un outil qui leur sera spécifiquement destiné.

VI. La place la langue maternelle

La présence de la langue maternelle diffère d'une classe à autre le degré d'utilisation de la langue maternelle et souvent facteur de la compétence de l'enseignant et de la conception de l'apprentissage d'une langue étrangère assignée par ce dernier bien souvent l'interdiction au recours peut développer une situation de blocage à l'appropriation de cette langue et constitue un frein réel pour son acquisition.

D'où la nécessité d'opter pour une tolérance minimale du recours pour faire évoluer les apprentissages et aider l'apprenant à s'intégrer et surpasser cette situation problème.

Selon CASTELLOTTI, " *la langue étrangère n'aura jamais le statut de la langue "maternelle", celle qui a grandi avec nous, et avec qui nous a grandi...*"³⁶

Pour Castellotti " *Si, comme je l'ai déjà noté, les changements de la langue effectifs jalonnent très régulièrement le déroulement des cours de langue étrangère, leur présence obéit à une grande diversité, d'une classe à l'autre. Ainsi, dans certaines, la communication fonctionne quasi exclusivement en langue cible alors que, dans d'autres, l'usage de la langue première ou langue de référence sera très largement toléré, voire même dans certains cas encouragé ; certains enseignants se refusent systématiquement à recourir eux- même à la LI de leurs élèves tandis que d'autres en usent (et en abusent...).*"³⁷

L'apprenant a tendance à recourir à sa première langue en raison de son caractère familier et rassurant (déjà connue) le fait de communiquer dans sa langue première présente un état sécurisant dans la mesure où il s'agit généralement de la langue que nous maîtrisons et par laquelle nous communiquons avec aisance.

VII. L'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage du FLE

L'apprentissage des langues se fait dans le cadre institutionnel où l'enseignant transmet les connaissances aux apprenants à travers un certain nombre des savoirs et des procédures.

La langue maternelle est considérée comme un point de départ qui affecte positivement l'acquisition de cette langue étrangère.

Elle constitue cette plate-forme dans la mesure où les capacités métalinguistique et méta-communicatif, qu'elle a permis de systématiser, sont introduites dans ce nouveau apprentissage et offrent des moyens et développer les compétences requises.

En général, l'apprenant est attaché à sa langue maternelle puisqu'il la maîtrise. Et son recours lui paraît évident pour débloquer les situations conflictuelles.

-De ce fait le recours à la langue maternelle peut devenir un auxiliaire comme il peut être aussi bien un obstacle dans l'acquisition.

Mais souvent la référence à la langue maternelle est considérée négative parce qu'elle empêche la communication chez les apprenants qui transfèrent et pensent dans leur langue maternelle en basant sur la traduction pour comprendre.

Le recours déploie une source d'interférences, qui peut influencer négativement l'apprenant et désorienter les apprentissages requis pour l'appropriation de cette langue.

La situation d'apprentissage complexe vécue par l'apprenant aussi bien sur le plan linguistique que phonétique et sémantique va lui exiger le recours aux procédés de transfert dont les interférences, l'emprunt, les alternances codiques...etc.

Cette situation est déclenchée automatiquement et inconsciemment pour débloquer et s'évoluer dans la communication qu'elle soit orale ou écrite.

Ce moment peut être aperçu par l'apprenant comme un moyen positif et avantageux pour la continuité de l'activité.

Les inconvénients de ce recours apparaissent à long terme et sont dû généralement à ce phénomène d'interférence qui ne permet pas à l'élève de mettre en pratique ses acquisitions.

Cet effet peut s'amoinrir avec une prise en charge de l'enseignant pour valider ses acquis à travers un suivi rigoureux dans le savoir-faire c'est-à-dire la multiplicité des activités pratiques et leur insertion dans des situations d'introduction en d'autres termes "le savoir être " la production.

Conclusion

Nous signalons tout simplement que le recours à la langue maternelle a connu nouvelle ère au XX^{ème} siècle. Les méthodes pédagogiques mises en place ont rejeté catégoriquement le recours à la langue maternelle dans l'apprentissage de LE et ne conçoivent son apprentissage que par elle-même.

Pour une telle étude, nous avons préconisé une approche pratique fondée sur une analyse comparative effectuée à partir d'une séance de compréhension orale. Comme outil de travail, un texte support puisé dans le manuel scolaire et dont l'objet sera d'enregistrer à partir d'un audio-visuel le déroulement de la séance.

CHAPITRE III

Introduction

Dans ce chapitre nous allons entamer la partie expérimentale de cette recherche pour valoriser notre apport théorique. Nous préconiserons la démarche suivante : le choix du corpus, l'expérimentation, recueil et dépouillement des résultats qui seront suivis d'une étude analytique de ces données. La conclusion présentera une réflexion critique de cette enquête.

I. présentation de l'établissement

Le choix de l'expérimentation a eu lieu au sein d'une école primaire construite 1986 située au centre-ville d'Adrar sous le nom "**El Imam EL Hocine Ibn Ali**".

Cet établissement est composé, de seize classes, d'une administration, un réfectoire et une cour carré sans décor particulier qui occupent une superficie de 756000.00m². (Annexe1)

La répartition de cette école se distingue par six niveaux dont chacun d'eux englobe un préscolaire, deux classes de première année, trois classes de troisièmes années, trois classes de quatrième année et trois classes de cinquième année.

Le nombre des apprenants réparti sur ces classes: est de 418 apprenants dont 220 filles et 198 garçons avec dix-huit enseignants dont seize enseignantes en la langue nationale et deux en langue française. Cette école est sous la direction de monsieur Ben Ali Ahmed.

II. Présentation de la classe

-a L'enseignante

L'enseignante est titulaire d'une licence et d'un mastère en langue étrangère option français, elle exerce depuis 15ans et fait preuve d'une qualification exemplaire qui lui témoigne une gestion perfectionnée et une manipulation avec aisance de la langue. On constate une relation affectueuse de sa part pour ses élèves.

-b La classe

Nous avons réalisé l'expérimentation dans une classe spacieuse, avec un décor très présent sur les murs nous pouvons admirer : des images, des dessins élaborés par les élèves, des versets coraniques et toute sorte de garniture apportée par les élèves pour embellir leur lieu d'apprentissage à ce ci s'ajoute le coin réservé aux apprentissages : des tables de multiplications, des verbes conjugués, des règles de grammaire et d'orthographe en langue française.

La disposition des tables est de caractère ordinaire : 3 rangées uniformes.

-c les apprenants

La classe sélectionnée se compose de vingt-neuf élèves à savoir : 11 filles et 18 garçons, âgés entre 10 ans et 14 ans répartis comme suit : 10 apprenants âgés de 10 ans, 10 de 11 ans, 6 de 12 ans et 3 de 14 ans qui sont des redoublants. Tous sont originaires de la ville d'Adrar et de milieu social hétérogène. Les résultats des deux premiers trimestres révèlent un taux de réussite en langue française est de 44,82% pour le premier trimestre et de 62,06% pour le deuxième. (Annexe2)

Malgré les résultats avancés par ce taux significatif, la participation constatée se limite à 11 ou 12 élèves, ce nombre fait l'objet d'une sollicitation permanente de la part de l'enseignante. Par contre le reste des autres apprenants ne manifeste pas une grande motivation pour l'appropriation de cette langue.

Pour évaluer notre teste de travail, notre échantillon s'est fixé deux groupes issus de cette classe de 5 AP, le groupe (A) avec 15 élèves et le groupe (B) avec 14 élèves, ces apprenants présentent un niveau hétérogène. Deux consignes ont été posé pour cette approche sur le terrain concernant le groupe (A) le recours à la langue maternelle était strictement interdit et ce par rapport au groupe (B) où le recours était tolérable. Les deux consignes étaient appliquées pour le même travail et le même apprentissage.

III. Présentation du programme de la cinquième année

Le programme de 5^{ème} année contient quatre projets dont chacun est composé de trois séquences, chacune d'elles se déroule dans une période de 21 jours. Ces séquences se subdivisent en 7 séances composées de deux activités dont la durée est une heure 30 organisées en :

- a- **Activités de l'Oral** (Compréhension / Expression Orale) (Utiliser un document supports (Texte, image ...) les objectifs de ces séances sont:
 - 1-Comprendre le sens du document pour produire
 - 2-Remédiation à partir des erreurs identifiées au niveau linguistique, phonétique, sémantique...etc.**Lecture** (Utiliser le même modèle d'expression -structure et organisation textuelles)
- b- **Activités de Langue** : –Vocabulaire –Grammaire –Conjugaison –Orthographe) (Choix des moyens linguistiques adaptés à la maîtrise du savoir - faire à étudier et appropriation à partir de textes ou de micro-textes en relation avec le modèle discursif dominant et la thématique du programme)
- c- **Activités d'Ecriture**

1-Entraînement à l'écrit

2-Production écrite

d- Activités d'Evaluation

1-Correction de la production écrite

2-Evaluation Formative : (Bilan) L'enseignant devra fréquemment pratiquer une Evaluation Formative afin d'élaborer progressivement une grille d'évaluation lui permettant : de repérer les dysfonctionnements d'apporter des remédiations. (Annexe)

III.1. Présentation du 2^{ème} projet

Le thème du deuxième projet s'intéresse au "animaux" l'objectif recherché chez l'apprenant est de « Lire et écrire un texte narratif » sa durée approximative est 31h30 Celui-ci s'étale sur trois séquences et chacune des séquences se déroule dans une période de 21 jours. Ces séquences se subdivisent en 7 séances composées de deux activités dans la durée est une heure 30minutes.

La première séquence de ce projet a pour objectif «Ecrire le début d'un récit ». La deuxième séquence a pour objectif «Ecrire le fin d'un récit », quand à la troisième séquence, elle a pour objectif d' «Faire parler les personnages d'un conte ». (Fiche technique du projet II Annexe)

IV. Présentation de l'activité "la compréhension orale"

La compréhension orale est la première activité de la première séance d'une séquence. Elle dure 45 minutes. Elle se fait avant la séance de la lecture/compréhension, Elle vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant les stratégies d'écoute premièrement et de compréhension d'énoncé à l'oral deuxièmement. Elle a pour objectif de rendre l'apprenant plus autonome et lui amener à réinvestir ce qu'il a appris en classe à l'extérieur, pour faire des hypothèses sur ce qu'il a écouté et compris. En effet la séance de la compréhension orale aide nos apprenants à découvrir et approfondir leur lexique dans une situation de communication, reconnaître les sons, repérer les mots clefs, comprendre globalement et en détails...etc.

V. Description du corpus

Afin d'atteindre l'objectif de la séance, le choix du corpus était abordable et convenable selon le niveau des apprenants, pour ce fait on a choisi un court texte qui était programmé pour la séance de l'entraînement à l'écrit mais nous l'avons exploité dans l'activité de compréhension orale parce qu'il paraissait motivant, simple et intéressant. Ce support est du 2^{ème} projet, 2^{ème},

1^{ère} séance, du manuel scolaire sous l'intitulé "le courageux chevalier", la durée requise pour la séance est de 45 minutes, le matériel consacré : la voix de l'enseignante, les gravures et le tableau blanc. Notre objectif est d'une part, de voir les apprenants comment ils interagissent dans la séance de l'oral et d'autre part, de constater le degré de recours à la langue maternelle comme moyen positif pour faire évoluer l'apprentissage.

VI. Le déroulement de la séance

Cette activité se déroule en quatre moments:

1-Mise en situation: (c'est la prés-écoute)

Dans ce moment nous montrons les gravures aux apprenants sur le tableau en leur posant des questions. Pour identifier le thème et sélectionné le champ lexical en relation avec le support.

2- Les écoutes

a)Première écoute : (Ecoute pour une sensibilisation à la compréhension du thème)

Raconter l'histoire avec une voix expressive. Les élèves écoutent et font un effort pour comprendre.

Question de compréhension :

-Quels sont les personnages de cette histoire ?

Remarque : Accepter toutes les réponses possibles et en même temps amener les apprenants à s'auto-corriger ou demander à un autre camarade de corriger, et intervenir en cas de fausse réponse.

b) Deuxième écoute : (Ecoute pour une compréhension détaillée)

Raconter l'histoire une deuxième fois en utilisant toutes les explications et les techniques de compréhension (gestes, mimiques, gravures, matériel etc....) susceptible d'enrichir la compréhension de l'élève

Questions de compréhension :

-Que -t- il arrivait un jour? Ou 'est ce qu'il y avait autrefois?

-Que s'est-t- passé dans le village?

-Comment était ce chevalier?

-Le chevalier avait –il remarqué le bonheur ou la tristesse des villageois?

-Qu'est ce qu'il a décidé de faire pour les sauver?

-Qu'a-t-il fait pour tuer le dragon ?

-Que faisait –t-il quand il s'est caché sur l'arbre,?

-Avec quoi a-t- il tué le méchant dragon ?

-Depuis ce jour comment vivaient les villageois ?

C)Troisième écoute : (à faire après la présentation de l'exercice d'évaluation).

Raconter l'histoire une troisième fois dans le but de faire une reformulation du récit à partir de quelques lignes.

3-L'évaluation

Transcription de la consigne et du texte lacunaire sur le tableau pour faire l'exercice d'évaluation dans le but de toucher la bonne compréhension du texte par les apprenants.

Complète le texte par les mots suivants : **il était une fois – villageois – dragon –**

Troupeaux – courageux – village – chevalier - il – arbre – flèche –épée – depuis ce jour.

..., dans un petit ..., des ...qui cultivaient la terre et élevaient les animaux,

Mais ils n'étaient pas heureux et avaient peur du méchantqui mangeait leur ...

Et brûlait leurs récoltes. Un jour, un... passa dans le village, et rencontra les ...

Qui ont lui raconté leurs souffrances. Alors le chevalier leur dit" je vais vous

Débarrasser de ce dragon", il se cacha dans un grand ...et attendit le monstre.

Quand le Dragon passa il tira sur lui avec une ... et le tua avec son ...

...les villageois vivent heureux.

4- La correction

-Collective et individuelle.

VII. l'expérimentation

Le travail expérimental a été effectué dans cette classe de 5 AP avec les deux groupes décrits dessus. La première séance a eu lieu le 29 avril 2018 à 9h30 minute en présence du groupe (A), sans faire appel à la langue maternelle. La deuxième séance a eu lieu 30 avril 2018 à

12h15 minute avec le groupe (B) qui recours à la langue maternelle. Ces deux séances ont été filmées par le soin de chercheur dans le but de posséder les collectes des données et l'exploitation de ces derniers.

VIII. La présentation de la séance

VIII. 1. La séance 1 avec le groupe (A) :

L'enseignante commence présente aux élèves la première gravure sur le tableau:

L'enseignante : "regardez avec moi les enfants que voyez vous sur cette gravure? Regardez le tableau qu'est ce que c'est?, c'est quoi ça ? "

Un élève lève son doigt

-oui Ali dit l'enseignante

-c'est un dragon répondait-il

- très bien c'est un dragon, s'exclame- t-elle

Puis la réponse est reprise par l'enseignante et la fait répété par un grand nombre d'élèves

Elle sourit puis accroche la deuxième gravure :

- "maintenant regardez avec moi qu'est ce que vous voyez sur cette image ?, que présente –t-elle ?"

Les élèves regardent le tableau en souriant sans dire un mot, ils manifestent un air de complexité exprimé par leurs yeux

-Qui est cette personne ?, regardez bien sa tenue

Deux élèves essayent de répondre alors que les autres se limitent à l'observation

-Narges dit l'enseignante

-Narges : c'est un "soultan"

-un sultan dit l'enseignante

-oui, un sultan reprend l'élève

-L'enseignante : Narges, peut tu nous dire que veut dire un sultan?

On assiste à une petite pause, les enfants semblant de chercher, ils murmurent quelques mots au hasard, Narges se décide de répondre et lance "un chevaleur"

- " oui Narges c'est un ... répète ce que tu as je 'ai pas bien entendu " dit l'enseignante

- "chevaleur" répète Narges

- "chevaleur" ! es qu'on dit chevaleur? Répond l'enseignante

-Une autre élève intervient : " non cheval"

- cheval ! Et celui qui monte sur le cheval comment l'appelle-t- on ? demande l'enseignante

- " un chevalier " répond un autre élève

-très bien c'est un chevalier. Confirme l'enseignante qui procède à une répétition généralisée à l'ensemble du groupe.

(nous constatons que l'enseignante désire vouloir systématisé et fixer les mots chez les apprenants)

L'enseignante montre la troisième gravure sur le tableau et demande aux élèves qu'est ce que c'est ? Qui sont ces personnages ? C'est une famille ?

4 élèves répondent : non

-pourquoi ? dit- elle, quels sont les arguments qu'ils le montre ? ajouta-elle

Les élèves observent le support, manifestent un intérêt boudent quelques mots mais ne trouvent pas les mots conformes pour formuler la réponse dans cette langue étrangère

- qui sont-ils ? Comment appelle-t-on les gens qui cultivent la terre ?

Les élèves chuchotent entre eux et l'élève " Sirine" prend la parole et répond :

"الفلاح"

-L'enseignante reprend : oui mais comment l'appelle-t-on en français ?

-Un autre lève son doigt et répond avec hésitation : "les ingrédients"

-les ingrédients ! On dit les ingrédients ? demanda –t-elle

Les apprenants gardent le silence

L'enseignante : quel est le synonyme de "fella" ?

Personne ne répond c'est le mutisme total

- un paysan, se sont des paysans ! s'exclame l'enseignante avec une voix claire et expressive

Puis elle lance le mot " se sont des ..." elle retient sa parole quelques minutes, cherche la réponse dans les yeux de ses élèves qui crient en même temps des paysans, des paysans.

Puis elle procède à la répétition du mot par chaque élève et répliques " très bien"!

Aujourd'hui nous allons vivre ensemble l'histoire d'un chevalier et d'un dragon.

Tout d'un coup la cloche sonne c'est la récréation, les élèves se d'intéressent et s'apprêtent à vouloir sortir

-"vous pouvez sortir" dit l'enseignante.

Quinze minutes après, les apprenants rejoignent la classe.

-"allez reprend" s'écrie-t- elle.

-maintenant je vais vous raconter l'histoire

Les élèves écoutent attentivement, le silence règne dans la classe. Soudainement elle intervient avec sa voix expressive "dites moi les enfants " de quoi parle ce texte ? Quelle est l'histoire racontée ?

Quelques élèves se discutent pour formuler la réponse un parmi eux s'écrie "le chevalier ", "le chevalier" puis un autre ajoute "le dragon, le dragon aussi".

-Qui peut me raconter l'histoire, demanda –t-elle d'une voix douce

Elle les observe un par un, tente de les motiver par un regard attendri mais la majorité baisse la tête.

-personne ne veut nous raconter, alors je vais le faire pour la deuxième fois

L'enseignante se plonge une deuxième fois dans cette narration.

Elle débute par sa formule d'ouverture. "Il était une fois" et elle se lance dans le récit

Après avoir terminé elle se relance dans la question

-comment commence une histoire? Qu'elle est sa formule d'ouverture ? Dis moi Narges, tu la connais n'es pas.

-Narges répond : il était une fois

-L'enseignante : c'est bien ma fille, et toi "Ali" par quoi commence un récit ?

Ali se gratte la tête et murmure avec une voix effacée " autre fois "

-très bien parle un peu plus fort.

-répète pour que toute la classe puisse écouter ta bonne réponse.

Ali élève la voix et s'exprime plus clairement "autre fois"

L'enseignante saisit l'occasion pour faire répéter le mot par une dizaine d'élève

L'enseignante revient à sa batterie de question et formule une nouvelle

-avez-vous déjà vu un dragon ? Es qu'il existe ?

Les élèves éprouvaient une difficulté à comprendre le mot "imaginaire".

L'enseignante utilise la gestuelle et sa mimique pour débloquer la situation

Une élève "Douaa" lève le doigt

-vas - y Douaa donne nous la réponse, dit l'enseignante

-animal répond Douaa

Douaa réplique le dragon est imaginaire et la réponse est reprise par les élèves

L'enseignante rectifie la réponse et enchaine par une question

-que c'est –il passé un jour?

Aucun ne répond, elle reformule la question

Il y avait une fois : un méchant chevalier, un méchant dragon ou un méchant roi ?

Douaa intervient à nouveau " il y avait une fois, un méchant dragon"

-parfait ! s'exclame l'enseignante

Puis elle fait répéter la réponse par les autres élèves

L'enseignante : que faisait –t- il le dragon ? Jouait –il avec les troupeaux ? demanda –t-elle avec un ton ironique.

C'est le silence absolu. Narges sort de cette situation vide et dit à haute voix "le dragon a mangé les troupeaux des paysans "

-effectivement, le dragon menaçait les paysans et manger leur troupeaux.

Et bien sur faire répéter la réponse

L'enseignante : qui était passé près du village ?

Les élèves ne répondent pas et l'enseignante interroge l'élève Anfal

Celui-ci ne prononce aucun mot, elle réinterroge Ali, qui a son tour garde le silence

-Celle-ci sourit et lui dit : tu as déjà oublié

Douaa se décide à prendre la parole et réplique

- un jour "euh"! Le chevalier

L'enseignante l'interrompt et ajoute le courageux chevalier

-Allez poursuit dit l'enseignante à Douaa

Douaa murmure - couragement

-c'est bien reprend maintenant dit-elle

Douaa : un jour, un courageux chevalier passa près du village

L'enseignante fait la répétition de la réponse

L'enseignante : ce chevalier qu'avait-il remarqué sur le visage des villageois le bonheur ou la tristesse?

La question est adressée à l'élève Hadjaji

-Il répondu : "le bonheur"

-oui continue demanda –t-elle

-il reprend : il a remarqué "le bonheur" des villageois

L'enseignante : le bonheur, est ce que les paysans étaient heureux ou bien tristes

Elle utilise (la mimique)

Hdjaji reprend : tristes

L'enseignante : très bien, il a remarqué la tristesse des paysans

Elle procède à la répétition du mot

-qu'a -t-il décidé de faire pour les sauver? Il a écrit une lettre ?

L'enseignante répliqua -t- elle avec humour

-non s'écrient les élèves en même temps

Douaa : il a décidé de "touer" le dragon

L'enseignante : il a décidé de tuer le dragon, reprend cette phrase

Douaa : il a décidé de tuer le dragon

L'élève procède à sa propre autocorrection au niveau du phonème "u"

La réponse est reprise individuellement par quelques élèves

L'enseignante : Qu'a -t-il fait pour le tuer ?

Les élèves s'abstiennent de répondre

La question est reformulée à nouveau sous forme de choix

-Il a coupé l'arbre? Ou bien s'est caché sur l'arbre et attendait l dragon ?

Les élèves répondent ensemble: il s'est caché sur l'arbre.

-L'enseignante : que faisait il quand il s'est caché sur l'arbre ?

-Douaa : il a blessé le dragon avec "le flèche"

L'enseignante intervient et reprend la phrase

-Il a blessé le dragon avec une flèche

- Douaa réplique : il a blessé le dragon avec une flèche

-L'enseignante ajoute que s'est il passé après

Les élèves ne répondent pas malgré que l'enseignante leur ait affiché l'image de l'épée sur le tableau

-Ali : il a tué le dragon avec

-L'enseignante : son épée

-Ali reprend : il a tué le dragon avec son épée.

- Depuis ce jour comment vivent les villageois ? Heureux ou bien tristes?

-Sirine : Depuis ce jour les villageois vivaient heureux

-l'enseignante : très bien, depuis ce jour les villageois vivaient heureux

Puis tout les élèves répètent la réponse ensemble.

A la fin de la séance l'enseignante transcrit le texte ou l'histoire qu'elle a racontée sur tableau pour faire l'évaluation de la compréhension orale, elle a fait passer les élèves pour accomplir l'activité. Serte il y avait des réponses justes et des fausses. La correction a été d'abord collective ensuite inter élève.

VIII.2. La deuxième séance avec le groupe (B) :

Pour cette séance la même démarche a été préconisée avec le groupe (B) les même conditions de réalisation de l'expérience ont été respectées matériel, support, classe seule la consigne a présenté une modification au niveau de recours à la langue maternelle.

*le déroulement et l'observation:

L'enseignante accrochait la première gravure sur tableau et a demandé aux élèves de répondre aux questions en langue française et dans le cas où ils leurs étaient difficile de répondre dans cette langue aux questions posées ils pouvaient formuler leurs réponse à la langue maternelle.

-L'enseignante : que voyez vous les enfants ?

l'élève Hala est interrogé

-Hala : c'est un dragon

-L'enseignante : c'est bien, c'est un dragon

Et les apprenants reprennent la réponse ensemble.

-l'enseignante : que représente la deuxième gravure ?

-un élève lève le doigt et répond : un "sultane"

- l'enseignante: un sultan, (et l'élève reprend un sultan)

-l'enseignante : est ce que c'est un sultan ?

Quelques élèves répondent –non- et une élève a répondu :

" فرس " l'enseignante a corrigé le mot d'abord:

" فارس " oui c'est vrai mais comment le dit on en français ?

Les élèves ne répondent pas sauf un élève qui a levé son doigt et répond :

-cheval.

-l'enseignante : celui qui monte sur le cheval comment on l'appelle ?

Les élèves n'ont pas la réponse.

-l'enseignante : c'est le chevalier

Les apprenants reprennent après "le chevalier"

- "Maintenant regardez cette gravure que voyez vous" ? dit l'enseignante

-un élève se lève et répond : des gens

-L'enseignante : ce sont des gens d'accord, que font ils ?

Un autre élève répond : ils travaillent

-L'enseignante : travaillent quoi ? Regardez bien l'image

Les élèves murmurent : travaillent de ...

L'enseignante leurs rappelle que l'usage de l'arabe est permis dans la séance et elle repose la question.

-les élèves ensemble disent : " القرويين "

-L'enseignante : oui, d'accord mais comment on les appelle en français ?

Les élèves réfléchissent mais personne ne répond

-l'enseignante : ce sont des villageois

Les élèves ensemble répètent : les villageois

Après l'enseignante a fait la répétition du mot par quelques élèves

-Et que font –ils ? Regardez bien l'image

-les élèves : " يحرثون الارض "

-L'enseignante : " يحرثون الارض " oui donc ils sont entrain de cultiver la terre

L'enseignante fait la répétition de la phrase par tous les élèves

-L'enseignante : maintenant je vais vous raconter une petite histoire suivez avec moi les enfants, croisez les bras et écoutez d'accord !

-les élèves : oui madame

-l'enseignante : il était une fois, il y avait une fois, autrefois, " كان يامكان "

Les élèves et l'enseignante se mettent à rire comme si c'était une chose très bizarre d'entendre leur enseignante parler arabe. Alors l'enseignante continue à raconter

-Il y avait une fois, un méchant ...

Les élèves complètent la phrase : dragon

-L'enseignante : voilà, un immense dragon[...] et le chevalier prend une flèche vous savez c'est quoi une flèche ?

-Les élèves répondent : " السهم "

-voilà, c'est ça donc le chevalier a pris sa ..

Les élèves complètent la phrase : flèche

Et l'enseignante continue à raconter, " quand il était sur l'arbre, il tire la flèche sur le dragon et est le ... (utilise la gestuelle)

Les élèves répondent : " مات "

-L'enseignante : non, il n'est pas encore mort, il l'a ...

-Les élèves : "تجرح"

-L'enseignante : il l'a blessé, d'accord

Après avoir terminé l'histoire, les élèves paraissent confiants et motivés

Ensuite l'enseignante raconte une deuxième fois l'histoire mais cette fois-ci avec la participation des élèves et au fur et à mesure pose des questions sur le texte pareille à celles effectuées du groupe (A) mais les apprenants du groupe (B) étaient plus vivants et plus actifs par rapport aux élèves du groupe (A). L'histoire a été mémorisée par ce groupe et le travail de répétition à éviter le recours

L'enseignante transcrit le texte lacunaire (histoire) sur tableau et demande aux élèves de faire l'exercice, elle fait passer les élèves pour une évaluation orale et écrite de cette activité.

IX. Analyse des résultats

A partir du travail expérimental nous avons recueilli des résultats différents dans les deux séances réalisées. Dans la première séance le cours qui a été élaboré par l'enseignante avec le groupe (A) a présenté des moments importants que nous avons remarqué et relevé à savoir le refus total au recours exigé par l'enseignante dans cette séance d'oral. Cette situation a provoqué une situation de blocage et un refus de coopérer à l'exception de deux ou trois élèves, ce nombre réduit a limité ses réponses à de simples mots mais un certain nombre d'erreur à caractère linguistique et phonétique. Malgré que l'enseignante ait utilisé des mots et des termes simples ainsi qu'un support convenable, l'objectif n'a pas été réalisé et la séance s'est qualifiée par l'échec.

En effet, l'interdiction au recours à la LM n'a pas été dans l'intérêt ni des apprenants ni de l'enseignante, les élèves n'ont pas compris et n'ont pas voulu faire un effort pour coopérer avec l'enseignante sauf quelques uns. Dans cette séance l'enseignante a fait le cours presque seule et elle a fourni des efforts sans avoir de résultats observables cette situation a contrarié l'enseignante.

Cependant, les apprenants du groupe (B) ont fait un bon travail avec l'enseignante est l'objectif de la séance a été atteint car le recours à la LM les a aidé et les a mis dans le bain, ils s'exprimaient librement et spontanément et presque la majorité ont participé et ont interagi avec l'enseignante, malgré que ce recours ait montré un problème d'interférence et d'emprunt

chez les élèves. Nous observons que les élèves pensent dans la langue maternelle pour répondre dans la cible. De même le travail de répétition procédé par l'enseignante renforce la mémorisation et évite les situations de blocage.

En fin, nous pouvons dire que l'enseignant dans sa classe est le maître du jeu personne ne peut connaître le niveau de ses apprenants mieux que lui-même. Dans le déroulement de la séance il doit fournir tous les moyens pour la bonne transmission des apprentissages à l'oral ainsi qu'à l'écrit, et s'il fait le recours à la LM c'est pour lever l'ambiguïté et assurer une meilleure compréhension au sein de la classe.

Si les apprenants font recours à la langue maternelle c'est pour signaler une difficulté lexicale, c'est-à-dire le recours fonctionne comme un moyen de secours pour s'intégrer dans la situation.

Conclusion

Pour connaître l'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage de l'oral, nous nous sommes pensés sur une analyse à partir de l'expérimentation, la constatation a révélé que le recours a été bénéfique pour l'appropriation de l'apprentissage à l'oral, les résultats du groupe (A) le confirme.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Pour clôturer notre thème de travail " le recours à la langue maternelle dans l'apprentissage de l'oral en classe de cinquième année primaire à l'école : El Imam El Hocine Ibn Ali de la wilaya d'Adrar " notre source d'étude s'est penché sur une réflexion du recours à la langue maternelle considérée comme une aide ou une entrave à l'apprentissage du FLE.

En Algérie, particulièrement l'apprentissage de la langue étrangère se construit à partir de la langue maternelle, cette conséquence résulte de milieux plurilingues rencontrés dans notre pays et provoque un chevauchement des langues. Cette situation à nous permettre de répondre à l'origine de ce recours à partir des hypothèses posées.

D'après les résultats obtenus sur le terrain, ce recours est utilisé comme moyen pédagogique c'est-à-dire une stratégie d'enseignement pour inculquer cette langue.

L'apport, de l'emprunt et des interférences reste la source de l'apprenant pour débloquer les situations problèmes rencontrées. Ce procédé, d'aller emprunter un mot ou une expression dans la langue maternelle pour enrichir la communication dans la langue cible peut être motivante et éviter à l'apprenant ce refus catégorique d'apprendre cette langue étrangère.

L'apprenant plonger dans son mutisme, va rejeter cette langue étrangère et va manifester une attitude hostile à l'égard de cette langue. Nous allons assister à désintéressement total de la part des apprenants tel que celui observé dans le groupe (A) par contre la tolérance au recours exprimée dans le groupe (B) nous amène à réfléchir sur la nécessité d'un recours minimal pour faire avancer les apprentissages et multiplier les pratiques langagières chez les élèves où l'objectif recherché et la production orale dans cette langue.

A travers cette recherche expérimentale et à partir des hypothèses posées, nous pouvons affirmer dans ce cas particulier que l'importance du recours dans une séance d'oral dans le primaire présente un aspect positif pour mettre les élèves en situation de communication dans la langue cible.

Mais, il serait souhaitable dans une séance d'oral diversifient les locuteurs et encourage une participation collective pour développer les compétences orale de même une accentuation de

travail phonétique de la prononciation de déchiffrement d'un mot ou d'une phrase pourrait faciliter et enrichir son répertoire lexical.

En conclusion, nous pouvons dire tout simplement que notre recherche n'est qu'un maillon dans une chaîne, que le sujet d'étude est vaste et peut faire l'objet d'autres investigations. Notre souci dans ce modeste travail a été d'apporter une petite réflexion sur le recours à la langue maternelle et son impact sur l'apprentissage du FLE à fin de sensibiliser et de mobiliser les enseignants et les apprenants sur ce problème actuel.

Bibliographie

Bibliographie:

- 1. CHIBANE,R,** "Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi Ouzou à l'égard de la langue française: cas des élèves de Lala Fatima N'ssoumer" mémoire de magister, université de Tizi Ouzou p,20,2009.
- 2. GROSJEAN, F,** " Vers une psycholinguistique expérimentale du parler bilingue, Devenir Bilingue-Parler Bilingue" in Actes du 2ème colloque sur le bilinguisme, Université de Neuchâtel, 20-22 septembre 1984, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1987, 115-132.
- 3. DUBOIS, J ET ALI,** p65, Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage. Paris, Larousse-Bordas, 1989
- 4. Gumpers, J- J,** Sociolinguistique interactionnelle. Université de la Réunion, L'harmattan 1989
- 5. Dabène, L,** sociolinguistique pour l'enseignement des langues Repères, France, Hachette F.L.E.
- 6. GROSGEAN,f.**(1993)."La personne bilingue et biculturelle dans le monde des intendants et des sourds" Erudit1.pp69-82
- 7. Tabouret keller, A,** plurilinguisme et interférence in linguistique, guide alphabétique, sous la direction d'André Martinet, ed: Denoel
- 8. A. Martinet,** Elément de linguistique générale (langue maternelle, bilingue et unilingue, Ed : Caolin Paris 70.p 167
- 9.** français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna. Thèse de doctorat, université de Batna ,2002
- 10.** Français langue étrangère chez les étudiants du département de français; université de Batna, thèse de doctorat. Université de Batna, 2002 DJAOUT
- 11. Mabrou. A,** l'alternance codique arabe/français : emplois et fonctions, Constellations francophones, 2, 2007-12-20, http://www.publiforum.it/ezine_articles.php? Id=67
- 12. MANAA, G** (2002). Représentations et normes sociolinguistiques partagées au sein de la communauté des professeurs de français du secondaires dans la Wilaya de Batna in Insaniyat N° 17- 18 (115- 165) Mai-décembre 2002
- 13. PETIT ROBERT,** édition 1984
- 14. DICTIONNAIRE DE LINGUISTIQUE,** Larousse, 1973
- 15. IBID.** p, 252.

16. **WEINREICH – Uriel**, cité par LJ-CALVET, *Sociolinguistique*, Ed, Puf, 1996, p.23.
17. **BLANC-MICHEL**, Concept de base de la sociolinguistique, Paris, Ellipse, 1998, P.178.
18. **BLANC-MICHEL**, Ibid. P.179.
19. **Ibid.**
20. **Edwards, M., Dewaele, J.-M.**, « Trilingual conversations: A window into multicompetence ». *International Journal of Bilingualism*, n°11, 2007, pp. 221-242.
21. **LÜDI, G. & PY, B.** (2003). *Etre bilingue*, (nouvelle édition), Bern, PETER LANG.
22. **GMPEZ, J.J.**, (1998). *Sociolinguistique Interactionnelle : une approche interprétative*.
23. **Myers-Scotton et Jake**, 2001; Mondada, 2007
24. **WEI EDWARDS ET DEWAELE**, 2007: 222-224
25. **J.F .Hamers et M. Blanc Hamers, J, F et M.Blanc** cité par Berghout Noujoud, sous la direction de Mr Drraji Yacine, in *approche de l'alternance codique (cahoui-arabe dialectal-français) chez les étudiants d'origine berbérophone de la 1 ère année licence français de l'université de Batna, Décembre 2002*
26. **K. Vogel**, 1995 p 20
27. **Corder** 1980:29
28. **Bajard, E.**, « **Langues rivales** », in *Le français dans le monde*, n° 315, Mai- Juin 2001, p. 39
29. **SELINKER.L.** (1972) : " interlanguage", *International Review of Applied Linguistics* X-3, 209-2031.
30. **ROBERT GALLISSANT** (1988 : p, 33), *D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères: du structuralisme au fonctionnalism*, CLE international.
31. **[http://www. Linguanet-europa. Org](http://www.Linguanet-europa.Org)**
32. **BESSE** (1987 : 14)
33. **LUC, C.**, *Approche d'une langue étrangère à l'école. Vol. 1 : Perspectives sur l'apprentissage*, Paris, INRP, 1992, 104 .
34. **Causa, M.**, *L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère: Stratégies d'enseignement bilingue et transmission de savoir en langue étrangère*, Berne Peter Lang, 2002, pp 42 -75.
35. **Valeria Catalano**, 2006, " Ateliers de didactique appliquée ", Université du Limburg, Hasselt, Belgique, photocopié du séminaire donné à l'université de Çukurova, mai, p.5.
36. **DABENE** (p : 171) L, *sociolinguistique pour l'enseignement des langues Repères*, France,

37. Castelloti, V, Langue étrangère et français en milieu scolaire : didactiser l'alternance ?

Etude de linguistique appliquée, 1997,108 : 401 -410.

38. Castelloti, V. & Moore, D, Alternner pour apprendre, alterner pour enseigner, de nouveaux enjeux pour la classe de langue. Etude de linguistique appliquée 1997, 108 ; 389 – 392..

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Résumé

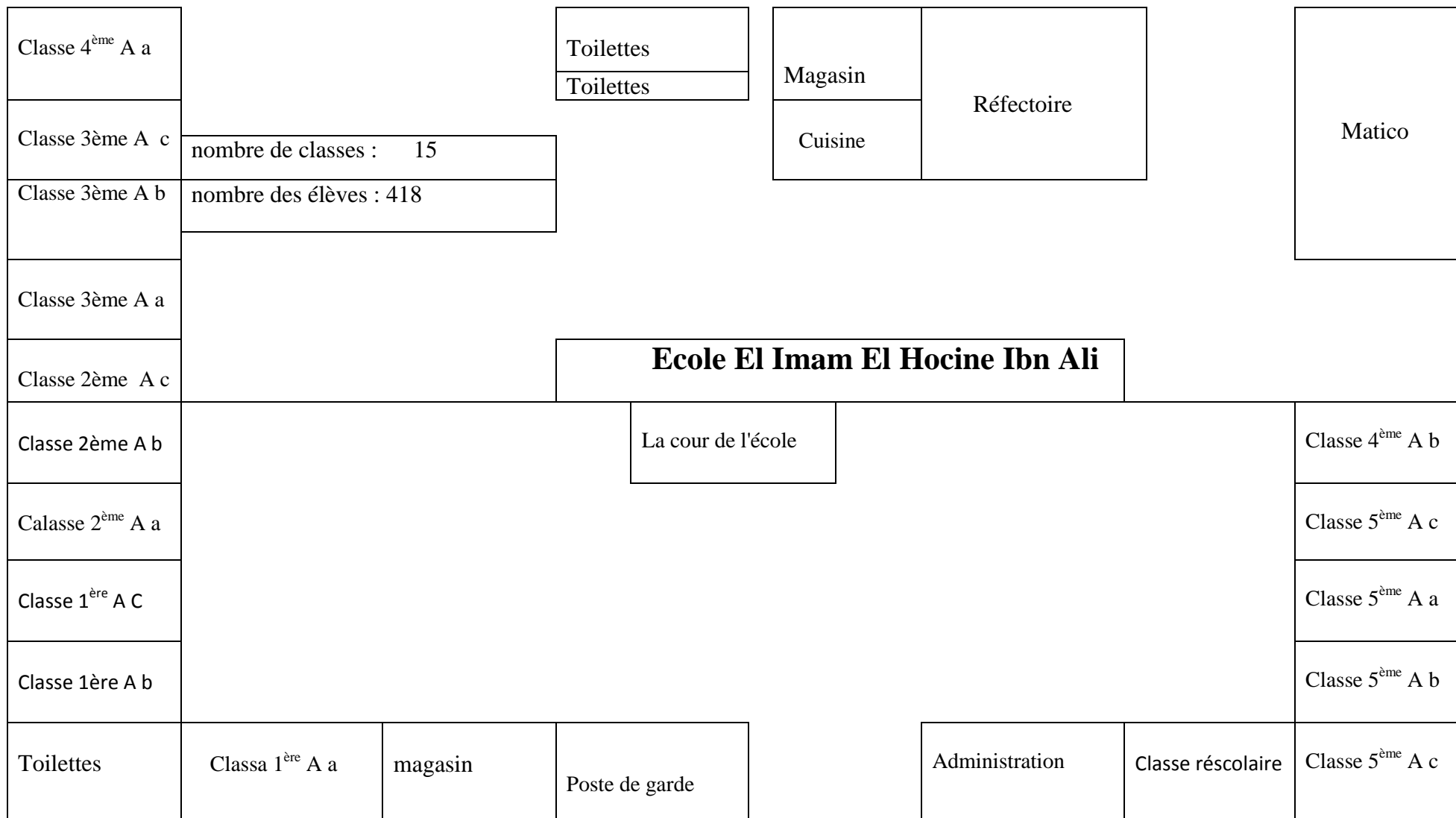
Introduction générale.....	4
Chapitre: I	
Introduction :.....	7
I. Définition du contact de langues en Algérie	7
I.1.la langue berbère:	7
I.2.La langue arabe:	7
I.3.les langues étrangères:	8
II. Le bi/plurilinguisme en Algérie:	8
III. L'enseignement du français en Algérie :	8
IV. L'emprunt:	8
V. Les interférences :	9
V.1.L'interférence phonétique :	10
V.2.L'interférence lexicale:	10
V.3.L'interférence grammaticale :	10
VI.L'alternance codique:	10
V.1.Les types d'alternance codique :	11
VI.L'interlangue :	12
Conclusion :	13

Chapitre:II

Introduction :	18
I.Qu' est-ce qu'une langue maternelle ?.....	18
I.1. La langue mère :	18
I.2. La langue première :	18

I.3. La langue la mieux connue :	18
I.4. La langue acquise de manière naturelle :	18
I.5. La langue source:	18
I.6. La langue native :	19
II. Qu'est-ce qu'une langue étrangère :	19
III. la relation entre langue maternelle et langue étrangère :	19
IV. Les compétences des enseignants en matière du FLE :	21
V. Les objectifs de l'enseignant dans la classe du FLE:	22
VI. La place la langue maternelle :	23
VII. L'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage du FLE :	23
Conclusion:	24
Chapitre: III	
Introduction :	26
I. présentation de l'établissement:	26
II. Présentation de la classe :	26
III. Présentation du programme de la cinquième année :	27
III.1. Présentation du 2^{ème} projet :	28
IV. Présentation de l'activité "la compréhension orale" :	28
V. Description du corpus :	28
VI. Le déroulement de la séance:	29
VII. l'expérimentation:	30
VIII. La présentation de la séance :	31
VIII. 1. La séance 1 avec le groupe (A) :	31
VIII.2. La deuxième séance avec le groupe (B) :	37
IX. Analyse des résultats :	40
Conclusion :	41

ANNEXE



DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'ADRAR.

ECOLE : Elimame Elhoucine Iben Ali
ENSEIGNANT (E) : Abbas NourElHouda

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018.

CLASSE : 5° AP.

PROGRESSION ANNUELLE.

Echéances (Dates)	Projet N°	Durée du projet	Objectif du projet	Thèmes	Apprentissages communicatifs et linguistiques		
					Séquences	Oral (Actes de parole)	Ecrit (Production écrite)
Du Au	01	31h 30mn	Lire et écrire un texte descriptif.	Les métiers	1	Présenter le métier d'une personne	Présenter un métier.
					2	Informersur le métier d'une personne	Décrire des actions relatives à un métier.
					3	Parler de l'utilité d'un métier	Ecrire pour montrer l'utilité d'un métier.
Du Au	02	31h 30mn	Lire et écrire un texte narratif (conte).	Les animaux	1	Donner des informations: - sur les circonstances - sur les personnages - sur les événements	Ecrire le début d'un récit.
					2		Ecrire la fin d'un récit.
					3		Ecrire un dialogue dans un récit.
Du Au	03	31h 30mn	Lire et écrire un texte expositif (informatif)	L'environnement	1	Donner des informations concernant un animal	Ecrire des informations concernant un animal.
					2	Donner des informations concernant un légume.	Remplir la fiche d'identité d'un animal.
					3	Présenter un processus de fabrication.	Ecrire un processus de fabrication.
Du Au	04	31h 30mn	Lire et écrire un texte prescriptif.	Les recettes.	1	Donner des conseils.	Donner des conseils pour réussir un examen.
					2	Expliquer un mode de fabrication.	Expliquer comment fabriquer un jouet.
					3	Présenter une recette de cuisine.	Ecrire une recette de cuisine.

L'ENSEIGNANT (E).

M. LE DIRECTEUR.

M. L'INSPECTEUR

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'ADRAR.

ECOLE : Elimame Elhoucine Iben Ali
ENSEIGNANT (E) : Abbes NourElHouda

ANNEE SCOLAIRE : 2017/ 2018.

CLASSE : 5°AP.

PROGRESSION DU PROJET N°II

Objectif du projet : lire et écrire un texte narratif (conte)

Thème : Les animaux

Durée du projet : 31h30.

Echéances (Dates)	Séquence N°	Objetif de la séquence	Compréhension Orale	Expression orale	Lecture compréhension 1 ;2	Vocabulaire	Grammaire	Conjugaison	Orthographe	Production écrite	L S D	E V A L
Du Au	01	Ecrire le début d'un récit	Le crayon magique P 44	Le crayon magique P 44	Histoire de Babar P 45	Découvrir les articu- lateurs logiques p 46	Identifier Le G.N.S et le G.V P 47	Conjuguer le verbe « être » et « avoir » à L'imparfait P 48	Le pluriel de noms en (s-x- al-ail) P 49	Décrire le début d'un récit p 51	Le cross impossible p 72 ;62 ;52	Evaluer individuellement les capacités des apprenants en conj. gram voc ortho
Du Au	02	Ecrire la fin d'un récit	Le petit coq noir p 54	Le petit coq noir p 54	Le chêne de l'ogre P 55	Découvrir la forma- tion des mots	Découvrir les constitu-ants du groupe nominal Dét,n,adj p	Conjuguer des verbes (1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} groupes) à l'imparfait p 58	Mettre l'accord sujet -verbe P 59	Ecrire la fin d'un récit p 61		
Du Au	03	Faire parler les person- nages d'un conte	C'était un loup si bête P 64	C'était un loup si bête P 64	Le chêne de l'ogre P 65	Découvrir la formation des mots Rad,suf P 66	Identifier les adjectifs qualifi-catifs épithate et attribut p 67	Conjuguer des verbes au passé composé(avec être et avoir)p68	Employer l'accord du participe passé P 69	Ecrire un dialogue dans un récit p 71		

L'ENSEIGNANT (E).

Mr. LE DIRECTEUR.

Mr. L'INSPECTEUR.

Fiche technique du projet N° 02 – 5°AP (2017/2018).

Projet N° : 02

Durée du projet : 31h30

Objectif du projet : Lire et écrire un texte narratif (conte).

Thème du projet : Les animaux.

Déroulement du projet.

SEQUENCE 1 : (10h30)

Objectif de la séquence : Ecrire le début d'un récit.

Séances	Activités de langue et Objectifs
1° séance (1h30)	<p>Compréhension orale Objectif : Ecouter et comprendre un texte donnant des informations sur les circonstances, les personnages et les événements. (1° partie). Support : Texte « Le crayon magique » (Manuel de français, page 44).</p>
	<p>Lecture/Compréhension 1(Approche globale du texte). Objectif : Lire oralement et comprendre globalement le texte. Support : Texte « Histoire de Babar ». (Manuel de français, page 45)</p>
2° séance (1h30)	<p>Vocabulaire (Exercices écrits). Objectif : Découvrir les articulateurs logiques : les mots qui organisent un récit. Support : Exemples, Manuel de français, page 46.</p>
	<p>Grammaire (Exercices écrits). Objectif : Identifier le Groupe nominal sujet (G.N /S) et le Groupe verbal (G.V). Support : Exemples, Manuel de français, page 47.</p>
3° séance (1h30)	<p>Lecture/Compréhension 2(Approche analytique du texte). Objectif : Lire oralement et comprendre d'une façon détaillée le texte. Support : Texte « Histoire de Babar ». (Manuel de français, page 45)</p>
	<p>Conjugaison (Exercices écrits). Objectif : Conjuguer les verbes « avoir » et « être » à l'imparfait de l'indicatif. Support : Exemples, Manuel de français, page 48.</p>
4° séance (1h30)	<p>Expression orale (à partir d'un texte support). Objectif : Identifier puis réaliser un acte de parole « Donner des informations sur les circonstances, les personnages et les événements » (1° partie). Support : Texte « Le crayon magique » (Manuel de français, page 44).</p>
	<p>Orthographe (Exercices écrits). Objectif : Le pluriel des noms en (s – x – al – ail). Support : Exemples, Manuel de français, page 49.</p>
5° séance (1h30)	<p>Entraînement à l'écrit (Exercices de préparation à l'expression écrite). Objectif : Décrire le début d'un récit. Support : Exemple, Manuel de français, page 50.</p>
	<p>Production écrite (1° jet). Objectif : Décrire le début d'un récit.. Support : Exemple, Manuel de français, page 51.</p>
6° séance (1h30)	<p>Production écrite (2° jet). Objectif : Décrire le début d'un récit. Support : Exemple, Manuel de français, page 51.</p>
	<p>Lecture suivie et dirigée (Lecture / Compréhension globale d'un texte long par parties). Objectif : Lire et comprendre globalement la première (4°) partie du texte. Support : Texte « Le cross impossible » (Manuel de français, page 52).</p>
7° séance (1h30)	<p>Correction de la production écrite. (Correction + Redressement des erreurs commises). Objectif : Corriger et redresser les erreurs commises. Support : A partir des productions écrites des élèves.</p>
	<p>Evaluation (des objectifs d'apprentissage de la séquence). Objectif : Evaluer individuellement les capacités des apprenants (A préciser). Support : Exercices à construire par l'enseignant (e).</p>

SEQUENCE 2 : (10h30)Objectif de la séquence : **Ecrire la fin d'un récit.**

Séances	Activités de langue et Objectifs
1° séance (1h30)	Compréhension orale Objectif : Ecouter et comprendre un texte donnant des informations sur les circonstances, les personnages et les événements. (2° partie). Support : Texte « Le petit coq noir » (Manuel, page 54).
	Lecture/Compréhension 1 (Approche globale du texte). Objectif : Lire oralement et comprendre globalement le texte. Support : Texte « Le chêne de l'ogre » (Manuel de français, page 55).
2° séance (1h30)	Vocabulaire (Exercices écrits). Objectif : Découvrir la formation des mots (Radical – Préfixe). Support : Exemples, Manuel de français, page 56.
	Grammaire (Exercices écrits). Objectif : Découvrir les constituants du groupe nominal (G.N = Déterminant + Nom + Adjectif qualificatif). Support : Exemples, Manuel de français, page 57.
3° séance (1h30)	Lecture/Compréhension 2 (Approche analytique du texte). Objectif : Lire oralement et comprendre d'une façon détaillée le texte. Support : Texte « Le chêne de l'ogre » (Manuel de français, page 55)
	Conjugaison (Exercices écrits). Objectif : Conjuguer des verbes (1°, 2° et 3° groupe) à l'imparfait. Support : Exemples, Manuel de français, page 58.
4° séance (1h30)	Expression orale (à partir d'un texte support). Objectif : Identifier puis réaliser un acte de parole « Donner des informations sur les circonstances, les personnages et les événements » (2° partie). Support : Texte « Le petit coq noir » (Manuel, page 54).
	Orthographe (Exercices écrits). Objectif : Mettre l'accord sujet – verbe. Support : Exemples, Manuel de français, page 59.
5° séance (1h30)	Entraînement à l'écrit (Exercices de préparation à l'expression écrite). Objectif : Ecrire la fin d'un récit. Support : Exemple, Manuel de français, page 60.
	Production écrite (1° jet). Objectif : Ecrire la fin d'un récit. Support : Exemple, Manuel de français, page 61.
6° séance (1h30)	Production écrite (2° jet). Objectif : Ecrire la fin d'un récit. Support : Exemple, Manuel de français, page 61.
	Lecture suivie et dirigée (Lecture / Compréhension globale d'un texte long par parties). Objectif : Lire et comprendre globalement la deuxième (5°) partie du texte. Support : Texte « Le cross impossible » (Manuel de français, page 62).
7° séance (1h30)	Correction de la production écrite. (Correction + Redressement des erreurs commises). Objectif : Corriger et redresser les erreurs commises. Support : A partir des productions écrites des élèves.
	Evaluation (des objectifs d'apprentissage de la séquence). Objectif : Evaluer individuellement les capacités des apprenants (A préciser). Support : Exercices à construire par l'enseignant (e).

SEQUENCE 3 : (10h30) Objectif de la séquence : Faire parler les personnages d'un conte.

Séances	Activités de langue et Objectifs
1° séance (1h30)	Compréhension orale Objectif : Ecouter et comprendre un texte donnant des informations sur les circonstances, les personnages et les événements. (3° partie). Support : Texte « C'était un loup si bête ». (Manuel de français, page 64).
	Lecture/Compréhension 1 (Approche globale du texte). Objectif : Lire oralement et comprendre globalement le texte. Support : Texte « Le chêne de l'ogre ». (Manuel de français, page 65)
2° séance (1h30)	Vocabulaire (Exercices écrits). Objectif : Découvrir la formation des mots (Radical – Suffixe). Support : Exemples, Manuel de français, page 66.
	Grammaire (Exercices écrits). Objectif : Identifier les adjectifs qualificatifs : épithète – attribut. Support : Exemples, Manuel de français, page 67.
3° séance (1h30)	Lecture/Compréhension 2 (Approche analytique du texte). Objectif : Lire oralement et comprendre d'une façon détaillée le texte. Support : Texte « Le chêne de l'ogre ». (Manuel de français, page 65)
	Conjugaison (Exercices écrits). Objectif : Conjuguer des verbes au passé composé (avec être et avoir). Support : Exemples, Manuel de français, page 68.
4° séance (1h30)	Expression orale (à partir d'un texte support). Objectif : Identifier puis réaliser un acte de parole « Donner des informations sur les circonstances, les personnages et les événements » (3° partie). Support : Texte « C'était un loup si bête ». (Manuel de français, page 64).
	Orthographe (Exercices écrits). Objectif : Employer l'accord du participe passé. Support : Exemples, Manuel de français, page 69.
5° séance (1h30)	Entraînement à l'écrit (Exercices de préparation à l'expression écrite). Objectif : Ecrire un dialogue dans un récit. Support : Exemple, Manuel de français, page 70.
	Production écrite (1° jet). Objectif : Ecrire un dialogue dans un récit. Support : Exemple, Manuel de français, page 71.
6° séance (1h30)	Production écrite (2° jet). Objectif : Ecrire un dialogue dans un récit. Support : Exemple, Manuel de français, page 71.
	Lecture suivie et dirigée (Lecture / Compréhension globale d'un texte long par parties). Objectif : Lire et comprendre globalement la troisième (6°) partie du texte. Support : Texte « Le cross impossible » (Manuel de français, page 72).
7° séance (1h30)	Correction de la production écrite. (Correction + Redressement des erreurs commises). Objectif : Corriger et redresser les erreurs commises. Support : A partir des productions écrites des élèves.
	Evaluation (des objectifs d'apprentissage de la séquence). Objectif : Evaluer individuellement les capacités des apprenants (A préciser). Support : Exercices à construire par l'enseignant (e).

Fiche pédagogique de la compréhension de l'oral

Projet : II

Les animaux

Classe : 5AP.

Objectif du projet : Lire et écrire un texte narratif (Conte).

Séquence 02 : Objectif : écrire la fin d'un récit

Fiche : 01.

Séance 01: Activité : Compréhension de l'orale

Durée : 45mn.

Objectif d'apprentissage : Ecouter et comprendre un texte narratif.

Support : texte « Le dragon et le chevalier »

Le matériel : La voix de l'enseignante, les gravures, les dessins, l'utilisation du tableau blanc

Pré-requis : -Le conte.

-Les personnages.

-Les moments de l'histoire.

Déroulement de la leçon :

I) **Mise en situation :** (Activité de pré-écoute)

II) **Les écoutes :**

a) **Première écoute :** (Ecoute pour une compréhension globale)

Dire l'histoire une première fois sur un ton naturel .Les élèves écoutent et font un effort pour comprendre.

Question de compréhension :

Quel sont les personnages de cette histoire ?

Remarque : Accepter toutes les réponses possibles et au même temps amener les apprenants à s'auto-corriger ou demander à un autre camarade de corriger, n'intervenir qu'en cas d'échec.

B)Deuxième écoute : (Ecoute pour une compréhension détaillée)

Dire l'histoire une deuxième fois en utilisant toutes les explications et les techniques de compréhension (gestes, mimiques, gravures, matériel etc....)

Questions de compréhension :

- Que -t- il arrivait un jour? Ou 'est ce qu'il y avait autrefois?
- Que s'est-t- passé dans le village?
- Comment était ce chevalier?
- Le chevalier avait –il remarqué le bonheur ou la tristesse des villageois?
- Qu'est ce qu'il a décidé de faire pour les sauver?
- Qu'a-t-il fait pour tuer le dragon ?
- Que faisait –t-il quand il s'est caché sur l'arbre,?
- Avec quoi a-t- il tué le méchant dragon ?
- Depuis ce jour comment vivaient les villageois ?
- Pourquoi ils ont appelé le chêne par : « Le chêne de l'ogre » ?

C)Troisième écoute : (à faire après la présentation de l'exercice de l'évaluation)

Dire l'histoire une troisième fois à fin de redonner son unité à la séquence.

III) Evaluation :

Complète le texte par les mots suivants : **il était une fois – villageois – dragon –**

Troupeaux – courageux – village – chevalier - il – arbre – flèche –épée – depuis ce jour.

..., dans un petit ..., des ...qui cultivaient la terre et élevaient les animaux,

Mais ils n'étaient pas heureux et avaient peur du méchantqui mangeait leur ...

Et brulait leurs récoltes. Un jour, un... passa dans le village, et rencontra les ...

Qui ont lui raconté leurs souffrances. Alors le chevalier leur dit" je vais vous

Débarrasser de ce dragon", il se cacha dans un grand ...et attendit le monstre.

Quand le Dragon passa il tira sur lui avec une ... et le tua avec son ...

....les villageois vivent heureux.

IV) Correction collective.

V) Correction individuelle.